

DÉPARTEMENT DE LA SOMME
ARRONDISSEMENT D'AMIENS
FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉNERGIE DE LA SOMME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

SÉANCE DU 6 JUILLET 2023

DATE DE CONVOCATION : 28/06/2023
DATE D’AFFICHAGE : 07/07/2023
NOMBRE DE MEMBRES : - Inscrits : 18 - Présents : 14 - Absents : 4 - Votants : 14 - Pour : 14 - Contre : 0 - Abstention : 0
OBJET : Diagnostics énergétiques globaux sur le patrimoine bâti des collectivités adhérentes à la FDE 80 – Groupement de commandes Choix du titulaire de l'accord-cadre à bons de commande

L’an deux mille vingt-trois, le jeudi 6 juillet à 09 heures 30, le Bureau de la Fédération Départementale d’Energie de la Somme, légalement convoqué s’est réuni dans les locaux de la FDE 80, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à BOVES, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET.

Etaients présents : 14 membres sur 18 membres convoqués, formant la majorité des membres en exercice.

Etaients absents et excusés : 4 membres.

Monsieur Gérard LEFEBVRE a été nommé secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, Monsieur le Président expose dans le cadre du groupement de commandes constitué pour des travaux, des fournitures et des services en rapport avec l’efficacité énergétique du patrimoine des collectivités coordonné par la Fédération Départementale d’Energie de la Somme, une consultation a été lancée avec publicité au BOAMP pour la passation d’un accord-cadre à bons de commande afin de réaliser des diagnostics énergétiques pour les communes membres du groupement d’une durée d’un an reconductible trois fois.

Il indique que 9 offres ont été reçues et qu’après analyse, il est proposé de retenir la société TREENERGY, conformément aux critères retenus dans le Règlement de la Consultation, pour un montant maximal hors taxes de commandes de 214 999,00 € sur la durée du marché, reconductions comprises.

Après en avoir délibéré, le Bureau :

- approuve l’accord-cadre à bons de commande à passer avec TREENERGY ;
- charge Monsieur le Président de signer l’accord-cadre, et d’en faire appliquer les clauses.

Fait et délibéré en séance
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Président,

Franck BEAUVARLET

